

Canada Development Investment Corporation

La Corporation de développement des investissements du Canada

Rapport du premier trimestre 31 mars 2018



Canada Development Investment Corporation La Corporation de développement des investissements du Canada

### Table des matières

Déclaration de la responsabilité de la direction par de hauts fonctionnaires	
Rapport de gestion	2
États financiers consolidés résumés intermédiaires de la Corporation de développement des investissements du Canada – Le 31 mars 2018	5

# Adresse de la Corporation :

1240, rue Bay Bureau 302 Toronto (Ontario) M5R 2A7

Téléphone: 416-966-2221 Télécopieur: 416-966-5485 Site Web: www.cdev.gc.ca

#### Déclaration de la responsabilité de la direction par de hauts fonctionnaires

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des présents états financiers consolidés résumés intermédiaires conformément à l'IAS 34, *Information financière intermédiaire*, ainsi que des contrôles internes qu'elle considère comme nécessaires pour permettre la préparation d'états financiers consolidés résumés intermédiaires exempts d'anomalies significatives. La direction veille aussi à ce que tous les autres renseignements fournis dans le présent rapport financier trimestriel concordent, s'il y a lieu, avec les états financiers consolidés résumés intermédiaires.

À notre connaissance, les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière, de la performance financière et des flux de trésorerie de la Corporation, à la date et pour les périodes visées dans les états financiers consolidés résumés intermédiaires.

La publication des états financiers consolidés résumés intermédiaires a été autorisée par le conseil d'administration le 24 mai 2018.

Michael Carter Vice-président exécutif Andrew G. Stafl, CPA, CA Vice-président, Finances

Toronto (Ontario) Le 24 mai 2018

### Rapport de gestion de la CDEV de la période close le 31 mars 2018

Les communications publiques de la Corporation de développement des investissements du Canada (la « CDEV »), y compris le présent rapport intermédiaire, peuvent comprendre des déclarations prospectives qui renferment les attentes de la direction à l'égard des objectifs, des stratégies, des perspectives, des plans, des prévisions, des estimations et des intentions de la CDEV.

En raison de leur nature, les déclarations prospectives reposent sur divers facteurs et hypothèses et elles comportent des risques et incertitudes inhérents, généraux et spécifiques. Ainsi, les pronostics, les prévisions, les projections et les autres éléments des déclarations prospectives pourraient ne pas se réaliser. Les résultats réels pourraient différer sensiblement des attentes actuelles de la CDEV en raison d'un certain nombre de risques, d'incertitudes et d'autres facteurs.

Le rapport de gestion doit être lu conjointement avec les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités de la période close le 31 mars 2018 ainsi qu'avec le rapport annuel de la CDEV pour l'exercice clos le 31 décembre 2017.

#### Vue d'ensemble de la CDEV

La CDEV est une société de la Couronne fédérale qui a été constituée en 1982 afin de fournir un organe commercial aux placements en titres de capitaux propres du gouvernement et de gérer le portefeuille commercial du gouvernement dans l'intérêt du Canada. La CDEV a pour principal objectif d'exercer ses activités dans l'intérêt du Canada, dans une perspective commerciale. Au cours du trimestre clos le 31 mars 2018, les activités et la structure de la CDEV étaient les mêmes que celles décrites dans le rapport annuel de 2017 de la CDEV, qu'il est possible de consulter sur le site www.cdev.gc.ca de la CDEV. Les filiales de la CDEV sont Canada Eldor Inc. (« CEI »), la Société de gestion Canada Hibernia (la « SGCH ») et la Corporation d'investissement GEN du Canada (« GEN »).

# Performance de la Corporation

Depuis l'ouverture de l'exercice, notre performance, par rapport à nos objectifs clés, est la suivante :

### Objectifs clés

- Gérer nos investissements dans le champ pétrolier Hibernia et continuer de surveiller la gestion des obligations de CEI.
- Continuer de gérer les examens des actifs du gouvernement qui nous sont confiés.
- Continuer de gérer les autres enjeux qui pourraient survenir et demeurer prêts à assumer la gestion et le dessaisissement d'autres intérêts du portefeuille du Canada qui pourraient nous être confiés pour dessaisissement, dans une perspective commerciale.

#### **Performance**

Nous et nos filiales poursuivons la gestion de nos placements et de nos obligations, comme il est décrit ci-après.

- La SGCH a enregistré un bénéfice après impôt de 24 millions de dollars au cours du premier trimestre de 2018. Aucun dividende n'a été déclaré à la CDEV au cours du premier trimestre.
- Il n'y a eu aucun changement important dans la gestion des obligations de CEI.
- La CDEV n'a pas versé de dividende au gouvernement au cours du premier trimestre de 2018.
- Nous avons continué de gérer plusieurs projets, et nous sommes toujours disposés à entreprendre des projets faisant appel à nos compétences.

### Société de gestion Canada Hibernia

Les produits nets tirés du pétrole brut, déduction faite des frais de commercialisation, des redevances et de la participation au bénéfice net, ont fléchi de 3 % pour s'établir à 53 millions de dollars pour le premier trimestre de 2018, par rapport à 55 millions de dollars pour le trimestre correspondant, la hausse des prix du pétrole ayant été neutralisée en grande partie par la diminution des volumes de vente et par la hausse des redevances et des charges liées à la participation au bénéfice net. Les volumes de vente de 0,95 million de barils par jour au cours du trimestre ont été inférieurs de 15 % aux volumes de 1,11 million de barils par jour vendus au premier trimestre de 2017, en raison d'une baisse correspondante de 15 % des volumes de production nets d'Hibernia de la SGCH. Les volumes de production quotidiens moyens bruts du champ Hibernia ont reculé pour s'établir à 133 400 barils par jour, en regard de 154 500 barils par jour pour le trimestre correspondant, ce qui est attribuable à une baisse de production normale ainsi qu'à des problématiques d'ordre temporel et opérationnel. La SGCH détient deux participations directes distinctes dans le champ Hibernia, de sorte que les variations de la production nette d'Hibernia revenant à la SGCH ne correspondront pas aux variations de la production brute totale du champ Hibernia.

La SGCH vend son pétrole en fonction du cours de référence du pétrole brut Brent daté, en dollars américains. Les cours moyens du pétrole brut Brent daté se sont améliorés de 24 % au cours du trimestre pour se chiffrer à 67 \$ US le baril, comparativement à 54 \$ US le baril pour le trimestre correspondant de 2017. La progression des cours en dollars américains a été en partie contrebalancée par l'effet négatif du cours de change suivant l'appréciation du dollar canadien, ce qui a donné lieu à une hausse de 22 % du prix de vente moyen obtenu par la SGCH, qui est passé de 70 \$ le baril au premier trimestre de 2017 à 85 \$ le baril. La SGCH ne conclut pas de contrats de marchandises (ou de change) à prix fixe et elle vend son pétrole au cours du marché.

Au cours du premier trimestre, les dépenses d'investissement ont été en grande partie axées sur les activités de forage de mise en valeur du champ principal d'Hibernia. À court terme, les propriétaires d'Hibernia prévoient miser sur le forage et les activités de reconditionnement dans le champ principal d'Hibernia, y compris la mise en valeur du gisement Ben Nevis Avalon.

#### Canada Eldor Inc.

Il n'y a eu aucun changement important dans la gestion des obligations de CEI. Au premier trimestre de 2018, le passif au titre de la remise en état des lieux a diminué de 1,2 million de dollars en raison d'un règlement d'obligations de 0,6 million de dollars, d'une baisse de 0,6 million de dollars des coûts estimés et d'une variation du taux d'actualisation au cours de l'exercice. CEI continue de payer pour les coûts liés au démantèlement d'un ancien site minier en Saskatchewan et pour les coûts d'un régime de retraite de certains anciens salariés. Un plan a été mis en œuvre, ce qui devrait permettre le transfert éventuel de biens miniers au Programme de contrôle institutionnel de la province de Saskatchewan dans un délai de six ans. CEI détient une somme de 20 millions de dollars sous forme de trésorerie et d'équivalents de trésorerie ainsi que de liquidités dans le compte du Trésor du Canada qui lui permet d'acquitter ses passifs estimés totalisant 13 millions de dollars.

### Corporation d'investissement GEN du Canada

Étant donné que GEN a vendu la totalité des actions ordinaires de GM restantes qu'elle détenait en 2015, elle n'a exercé qu'un niveau réduit d'activités au cours de l'exercice.

# Analyse de l'environnement commercial externe

La gestion continue de nos placements prend en compte les conditions du marché en général, la conjoncture économique ainsi que des facteurs propres à l'émetteur ou au titre sous-jacents. Aucune modification importante n'a été décelée depuis le 31 décembre 2017, comme l'indique le rapport annuel de 2017.

### Risques et éventualités

Aucun changement important sur le plan des risques et des éventualités n'a été décelé depuis le 31 décembre 2017, comme l'indique le rapport annuel de 2017.

# États financiers de la période close le 31 mars 2018

Les états financiers consolidés résumés intermédiaires de la période close le 31 mars 2018 ainsi que les chiffres correspondants ont été préparés conformément à la norme comptable internationale (International Accounting Standard, ou « IAS ») 34, *Information financière intermédiaire*.

Les produits consolidés du trimestre clos le 31 mars 2018 se sont établis à 57 millions de dollars, comparativement à des produits de 56 millions de dollars inscrits à la période correspondante de l'exercice précédent. Cette variation s'explique surtout par la légère baisse des produits nets tirés du pétrole brut au cours du trimestre considéré, compensée en partie par un profit de change plus important pour cette période. Les produits nets tirés du pétrole brut ont reculé de 3 % au premier trimestre de 2018, passant de 55 millions de dollars au premier trimestre de 2017 à 53 millions de dollars. Les produits bruts tirés du pétrole brut ont crû de 4 %, comme il est indiqué ci-dessus; cependant, les obligations au titre de redevances et de la participation au bénéfice net ont augmenté de manière importante au cours de la période en raison des déductions au titre des charges d'exploitation et des dépenses d'investissement admissibles proportionnellement plus basses découlant des calculs de redevances et de la participation au bénéfice net, ainsi que de l'incidence de la hausse des prix du pétrole.

Pour le trimestre à l'étude, le total des charges, exception faite des charges financières, s'est chiffré à 22 millions de dollars, par rapport à des charges totales de 24 millions de dollars au premier trimestre de 2017. Les charges d'épuisement et d'amortissement ont diminué de 2 millions de dollars au cours du trimestre, en raison surtout des volumes de production moins élevés. Ce facteur a été partiellement contrebalancé par une hausse de 1,3 million de dollars des frais de production et des charges d'exploitation au cours du trimestre, essentiellement attribuable à l'augmentation des coûts associés à l'entretien, à la logistique, à la recherche et au développement ainsi qu'au transport et au transbordement.

La provision au titre de la remise en état d'un site a représenté un recouvrement de 0,6 million de dollars au premier trimestre en raison d'une modification du montant estimé des droits devant être acquittés aux autorités de réglementation, tandis que la provision n'avait fait l'objet d'aucun ajustement au trimestre correspondant de 2017.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie au 31 mars 2018 ont augmenté à 235 millions de dollars, contre 207 millions de dollars (compte tenu des placements à court terme) au 31 décembre 2017, les entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation ayant dépassé les dépenses d'investissement et les variations du fonds de roulement au premier trimestre de 2018.

Les clients et autres débiteurs ont diminué de 3,5 millions de dollars au 31 mars 2018 par rapport au 31 décembre 2017 en raison d'une réduction du montant à recevoir au titre des ventes de pétrole, partiellement contrebalancée par une augmentation des montants à recevoir au titre des appels de fonds.

Les stocks ont diminué de 2,6 millions de dollars au 31 mars 2018 par rapport au 31 décembre 2017 en raison de la baisse des volumes de stocks.

Les fournisseurs et autres créditeurs ont reculé de 5 millions de dollars au 31 mars 2018 par rapport au 31 décembre 2017 pour se chiffrer à 11 millions de dollars en raison d'une baisse des montants à payer au titre des redevances, de la participation au bénéfice net et des charges administratives.

Au cours du premier trimestre de 2018 et de la période comparable de 2017, la CDEV n'a versé aucun dividende au gouvernement.

États financiers consolidés résumés intermédiaires

# LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES INVESTISSEMENTS DU CANADA

Trimestre clos le 31 mars 2018 (non audité)

État consolidé résumé intermédiaire de la situation financière (non audité)

(en milliers de dollars canadiens)

	31 mars 2018	31 décembre 2017
Actifs		
Actifs courants		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	235 009 \$	176 357 \$
Placements à court terme		30 169
Clients et autres débiteurs (note 11)	18 745	22 246
Impôt sur le résultat à recouvrer	750	1 857
Stocks	1 652	4 254
Charges payées d'avance	1 507	260
Trésorerie et équivalents de trésorerie détenus au titre d'obligations futures	3 141	3 272
	260 804	238 415
Actifs non courants		
Immobilisations corporelles (note 5)	192 350	197 555
Trésorerie et équivalents de trésorerie détenus au titre d'obligations futures	137 120	136 603
Trésorerie détenue en main tierce	14 227	14 227
Actif d'impôt différé	17 043	16 101
	360 740	364 486
	621 544 \$	602 901 \$
Passifs et capitaux propres  Passifs courants  Fournisseurs et autres créditeurs	11 148 \$	16 176 \$
Partie courante de la provision au titre des obligations de démantèlement		
[note 6 a)]	3 708	4 627
Partie courante de la provision au titre de la remise en état d'un site [note 6		
b)]	2 722	3 066
Partie courante de l'obligation au titre des prestations définies	150	200
Passifs non courants	17 728	24 069
Provision au titre des obligations de démantèlement [note 6 a)]	130 746	128 771
Provision au titre de la remise en état d'un site [note 6 b)]	8 162	9 014
Obligation au titre des prestations définies	1 528	1 527
·	140 436	139 312
Capitaux propres		
Capital social	1	1
Surplus d'apport	603 294	603 294
<u>Déficit accumulé</u>	(139 915)	(163 775)
Engagements (note 9) Éventualités (note 10)	463 380	439 520
·	621 544 \$	602 901 \$
	υ_ι υ ι ι ψ	302 001

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés résumés intermédiaires. Au nom du Conseil :

, administrateur Mery (Rothe , administrateur

État consolidé résumé intermédiaire du résultat global (non audité) (en milliers de dollars canadiens)

	Trimestres clos les 31 mars	
	2018	2017
Produits		
Produit net tiré du pétrole brut [note 8 a)]	53 377 \$	54 938 \$
Profits de change	2 056	477
Produits d'intérêts	1 128	605
	56 561	56 020
Charges		
Epuisement et amortissement (note 5)	13 408	15 288
Production et exploitation [note 8 b)]	6 656	5 378
Pertes de change	697	730
Honoraires	914	1 217
Salaires et avantages du personnel	713	1 143
Variation de la provision au titre		
de la remise en état d'un site (note 6)	(614)	_
Autres charges	248	241
Charge au titre des prestations définies	15	13
	22 037	24 010
Charges financières		
Désactualisation des obligations de démantèlement [note 6 a)]	710	669
Désactualisation de la provision au titre de la remise en état		
d'un site [note 6 b)]	39	30
	749	699
Bénéfice avant impôt sur le résultat	33 775	31 311
Impôt sur le résultat		
Impôt exigible	10 857	10 967
Impôt différé	(942)	(2 705)
	9 915	8 262
Bénéfice et résultat global	23 860 \$	23 049 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés résumés intermédiaires.

État consolidé résumé intermédiaire des variations des capitaux propres (non audité) (en milliers de dollars canadiens)

	Trimestres clos les 31 mars		
	2018	2017	
Capital social			
Solde à l'ouverture et à la clôture de la période	1 \$	1 \$	
Surplus d'apport			
Solde à l'ouverture et à la clôture de la période	603 294	603 294	
Déficit accumulé			
Solde à l'ouverture de la période	(163 775)	(140 700)	
Bénéfice	23 860 <sup>°</sup>	` 23 049 <sup>′</sup>	
Solde à la clôture de la période	(139 915)	(117 651)	
Total des capitaux propres	463 380 \$	485 644 \$	

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés résumés intermédiaires.

Tableau consolidé résumé intermédiaire des flux de trésorerie (non audité) (en milliers de dollars canadiens)

	Trimestres clos les 31 mars	
	2018	2017
Flux de trésorerie liés aux activités suivantes :		
Activités d'exploitation		
Bénéfice	23 860 \$	23 049 \$
Ajustements		
Épuisement et amortissement	13 408	15 288
Charge d'impôt sur le résultat	9 915	8 262
Prestations définies versées en excédent des charges	(49)	(93)
Produits d'intérêts	(1 128)	(605)
Variation de la provision au titre de la remise en état d'un site	(614)	` _
Désactualisation des provisions	`749 <sup>°</sup>	699
Intérêts reçus	1 298	605
Provisions réglées	(1 533)	(681)
Impôt sur le résultat payé	(9 750)	(21 <sup>`</sup> 574 <sup>´</sup> )
	36 156	24 950
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement		
(note 7)	232	(5 713)
	36 388	19 237
Activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(7 349)	(11 035)
Vente de placements à court terme	29 999 <sup>°</sup>	
Variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie détenus		
au titre d'obligations futures	(386)	(164)
	22 264	(11 199)
Variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	58 652	8 038
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période	176 357	219 914
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période	235 009 \$	227 952 \$
Donyé conté nov.		
Représenté par :	04.057	F0 000
Trésorerie	64 357	56 982
Équivalents de trésorerie	170 652	170 970
	235 009 \$	227 952 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés résumés intermédiaires.

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité)

Trimestre clos le 31 mars 2018

(Tous les montants sont présentés en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

# 1. Entité présentant l'information financière

La Corporation de développement des investissements du Canada (la « Corporation » ou la « CDEV ») a été constituée en 1982 en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*, et elle est la propriété exclusive de Sa Majesté la Reine du chef du Canada. La Corporation est une société d'État mandataire inscrite à la partie II de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et elle n'est pas assujettie aux dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. En novembre 2007, le ministre des Finances a informé la CDEV qu'elle « devra dorénavant se forger un avenir axé sur la gestion continue de ses actifs actuels dans une perspective commerciale et prêter son concours au gouvernement du Canada (le « gouvernement ») dans la recherche de nouvelles orientations qui conviennent aux capacités de la CDEV, tout en conservant la capacité de se dessaisir de ses actifs actuels et de tout autre placement de l'État, à la demande du ministre des Finances ».

En juillet 2015, la Corporation a reçu une instruction (C.P. 2015-1107), en vertu de l'article 89 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, pour harmoniser ses politiques, lignes directrices et pratiques en matière de dépenses de voyages, d'accueil, de conférences et d'événements avec les politiques, directives et instruments connexes du Conseil du Trésor, d'une manière qui est conforme à ses obligations légales, et de rendre compte de la mise en œuvre de cette instruction dans son prochain plan d'entreprise. En octobre 2015, la Corporation avait harmonisé ses politiques, lignes directrices et pratiques.

Le siège social de la Corporation est situé au 79, rue Wellington Ouest, bureau 3000, case 270, Centre TD, Toronto (Ontario) M5K 1N2. L'établissement principal de la Corporation est situé au 1240, rue Bay, bureau 302, Toronto (Ontario) M5R 2A7.

La Corporation consolide trois filiales entièrement détenues, soit Canada Eldor Inc. (« CEI »), la Société de gestion Canada Hibernia (la « SGCH ») et la Corporation d'investissement GEN du Canada (« GEN »).

CEI a été constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*. Elle est assujettie à la *Loi sur la gestion des finances publiques* et est une mandataire de Sa Majesté la Reine du chef du Canada et elle n'est pas assujettie aux dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. En 1988, CEI a vendu la quasi-totalité de ses actifs et de ses activités à la Corporation Cameco (« Cameco ») en contrepartie d'une partie du capital social de cette dernière et d'un billet à ordre. Par suite de la vente des actions de Cameco et de la prise en charge d'une partie de l'encours de la dette de CEI par le gouvernement en 1995, le produit net en trésorerie tiré de la vente définitive des actions de Cameco est le seul actif important que détient CEI. Les obligations résiduelles de CEI se composent des obligations au titre de la remise en état d'un site et des prestations de retraite définies.

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité)

Trimestre clos le 31 mars 2018 (Tous les montants sont présentés en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

# 1. Entité présentant l'information financière (suite)

La SGCH a été constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* et a été acquise par la CDEV en mars 1993. La SGCH est assujettie à la *Loi sur la gestion des finances publiques* et à la *Loi de l'impôt sur le revenu*. La SGCH a été constituée dans le seul but de détenir et de gérer sa participation dans le projet de développement Hibernia (le « projet Hibernia ») qui est un projet de mise en valeur et de production de pétrole situé au large des côtes de Terre-Neuve-et-Labrador.

Le projet Hibernia se compose du champ pétrolifère original du projet, dans lequel la SGCH détient une participation directe de 8,5 %, et du secteur unitaire du prolongement sud d'Hibernia (le « secteur unitaire du PSH »), dans lequel la SGCH détient actuellement une participation directe de 5,6 %. La participation directe de la SGCH dans le secteur unitaire du PSH pourrait faire l'objet d'ajustements conformément aux dispositions applicables de l'accord d'union. La participation de la SGCH dans le projet Hibernia a été comptabilisée dans les états financiers de la SGCH, qui sont consolidés dans les états financiers de la CDEV. L'exploitant du secteur unitaire du PSH est ExxonMobil Canada.

Un compte est détenu au nom des propriétaires de participations directes du projet de développement Hibernia et du secteur unitaire du PSH par son exploitant agissant à titre d'agent (un « compte conjoint »). Toutes les dépenses conjointes liées au projet sont imputées au compte conjoint, lequel est détenu et financé par les participants au pro rata de leur participation directe.

GEN a été constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* et a été acquise par la Corporation le 30 mai 2009. GEN est assujettie à la *Loi sur la gestion des finances publiques*, mais elle n'est pas assujettie aux dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. Jusqu'au 6 avril 2015, GEN détenait des actions ordinaires de General Motors Company (« GM »). Au 31 mars 2018, GEN ne détenait plus de participation dans GM et n'exerçait qu'un niveau réduit d'activités.

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité)

Trimestre clos le 31 mars 2018

(Tous les montants sont présentés en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

#### 2. Base d'établissement

#### a) Déclaration de conformité

Les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires ont été établis conformément à la Norme comptable internationale (l'« IAS ») 34, *Information financière intermédiaire*. Ces états financiers consolidés résumés intermédiaires ne comprennent pas toute l'information exigée pour des états financiers annuels complets, et doivent donc être lus en parallèle avec les états financiers consolidés audités et les notes y afférentes de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Le conseil d'administration a approuvé la publication des états financiers consolidés résumés intermédiaires en date du 24 mai 2018.

### b) Base d'évaluation

Les états financiers consolidés résumés intermédiaires ont été établis au coût historique, sauf pour ce qui est des éléments suivants :

- les instruments financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont évalués à la juste valeur;
- les stocks sont évalués au moindre du coût de production ou de leur valeur de réalisation nette.

### c) Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Ces états financiers consolidés résumés intermédiaires sont présentés en dollars canadiens, le dollar canadien étant la monnaie fonctionnelle de la Corporation.

#### d) Utilisation d'estimations et recours au jugement

L'établissement des états financiers consolidés résumés intermédiaires de la Corporation exige que la direction ait recours à son jugement, fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur l'application des méthodes comptables ainsi que sur la valeur comptable des actifs, des passifs, des produits et des charges. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont passées en revue régulièrement. Toute révision des estimations comptables est constatée dans l'exercice au cours duquel les estimations sont révisées ainsi que dans les exercices futurs touchés par ces révisions. Les jugements critiques et principales sources d'incertitude à l'égard des estimations sont les mêmes que ceux qui sont présentés à la note 2 d) afférente aux états financiers consolidés annuels de la Corporation de l'exercice clos le 31 décembre 2017, à l'exception des nouveaux jugements importants et principales sources d'incertitude à l'égard des estimations ayant trait à l'application des nouvelles méthodes comptables décrites à la note 3 ci-après.

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité)

Trimestre clos le 31 mars 2018

(Tous les montants sont présentés en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

## 3. Principales méthodes comptables

Les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires ont été préparés selon les mêmes méthodes comptables et méthodes d'application que celles énoncées à la note 3 afférente aux états financiers consolidés audités annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2017, à l'exception des méthodes comptables qui ont été modifiées en raison de l'adoption de nouvelles normes et interprétations comptables en date du 1<sup>er</sup> janvier 2018, comme il est décrit ci-après. De plus, la charge d'impôts sur le résultat au titre d'une période intermédiaire est calculée au moyen du taux d'impôt sur le résultat qui serait applicable au résultat total annuel.

#### Changements de méthodes comptables

Les normes comptables suivantes publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB ») sont entrées en vigueur pour la première fois au cours de la période à l'étude et ont été adoptées conformément aux dispositions transitoires applicables.

#### IFRS 9, Instruments financiers (« IFRS 9 »)

L'IFRS 9 remplace les directives existantes de l'IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation* (l'« IAS 39 »). L'IFRS 9 comporte des directives révisées sur le classement et l'évaluation des actifs financiers, un nouveau modèle de pertes sur créances prévues aux fins du calcul de la dépréciation des actifs financiers et de nouvelles exigences en matière de comptabilité de couverture. Elle maintient en outre les directives sur la comptabilisation et la décomptabilisation des instruments financiers ainsi que sur le traitement des passifs financiers contenues dans l'IAS 39.

La Corporation a adopté l'IFRS 9 en date du 1<sup>er</sup> janvier 2018 en appliquant la méthode rétrospective modifiée. Selon cette méthode, les chiffres comparatifs ne sont pas retraités et l'incidence cumulative de la première application de la norme, le cas échéant, est comptabilisée dans le solde d'ouverture des résultats non distribués pour l'exercice 2018. Les modifications connexes de l'IFRS 7, *Instruments financiers : informations à fournir*, ont été appliquées en même temps que l'IFRS 9. L'adoption de l'IFRS 9 n'a pas eu une incidence significative sur les états financiers consolidés.

La nature et l'incidence des modifications apportées à la méthode comptable de la Corporation concernant les instruments financiers par suite de l'adoption de l'IFRS 9 sont décrites ci-dessous.

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité)

Trimestre clos le 31 mars 2018

(Tous les montants sont présentés en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

# 3. Principales méthodes comptables (suite)

a) Classement et évaluation

Actifs financiers: L'IFRS 9 élimine les catégories précédentes établies par l'IAS 39: prêts et créances, actifs détenus jusqu'à leur échéance et disponibles à la vente. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, la Corporation classe ses actifs financiers dans les catégories suivantes aux termes de l'IFRS 9:

- évalués au coût amorti (« coût amorti »)
- · évalués à la juste valeur par le biais du résultat net
- évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global

Le classement est généralement fondé sur le modèle économique selon lequel un actif financier est géré et sur les caractéristiques de ses flux de trésorerie contractuels. Lors de la comptabilisation initiale, la Corporation peut désigner irrévocablement un actif financier qui satisfait aux critères d'évaluation au coût amorti ou à la juste valeur par le biais du résultat global comme étant évalué à la juste valeur par le biais du résultat net si cette désignation élimine ou réduit sensiblement une nonconcordance comptable.

- La trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements à court terme, la trésorerie détenue en main tierce et les clients et autres débiteurs qui étaient auparavant évalués au coût amorti sont toujours évalués au coût amorti aux termes de l'IFRS 9. Aucun changement significatif n'a été apporté à la comptabilisation de ces actifs financiers. La trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements à court terme et les clients et autres débiteurs étaient auparavant classés comme des prêts et créances et la trésorerie détenue en main tierce était classée comme détenue jusqu'à son échéance; aux termes de l'IFRS 9, ces éléments sont tous classés au coût amorti.
- La trésorerie et les équivalents de trésorerie détenus au titre d'obligations futures qui étaient auparavant classés et évalués à la juste valeur par le biais du résultat net sont dorénavant classés et évalués au coût amorti selon l'IFRS 9. Malgré ces changements au classement, il n'y a pas eu d'incidence sur la valeur comptable des actifs financiers.
- Il n'y a pas eu d'incidence sur le classement ou l'évaluation des passifs financiers de la Corporation puisque les nouvelles exigences touchent seulement les passifs financiers qui sont désignés à la juste valeur par le biais du résultat net et que la Corporation n'a pas de tels passifs. Les passifs financiers de la Corporation, qui se composent des fournisseurs et autres créditeurs, continuent d'être classés et évalués au coût amorti.

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité)

Trimestre clos le 31 mars 2018

(Tous les montants sont présentés en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

# 3. Principales méthodes comptables (suite)

• Lors de la comptabilisation initiale, la Corporation évalue ses instruments financiers à la juste valeur majorée des coûts de transaction directement imputables à l'acquisition d'un actif financier, sauf s'ils sont comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net. Les coûts de transaction des actifs financiers comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés en charges dans le résultat net. La meilleure indication de la juste valeur d'un instrument financier lors de sa comptabilisation initiale est normalement le prix de la transaction.

# b) Dépréciation

Aux termes de l'IFRS 9, il n'est plus nécessaire qu'un événement déclencheur se produise pour entraîner la comptabilisation d'une provision pour pertes de crédit, puisque l'évaluation de la dépréciation des actifs financiers repose sur un modèle fondé sur les pertes de crédit attendues qui met l'accent sur le risque de défaut touchant les créances ou d'autres actifs financiers, plutôt que sur le modèle fondé sur les pertes subies qui existait selon l'IAS 39. Aux termes de l'IFRS 9, les pertes de crédit seront comptabilisées plus tôt que selon l'IAS 39.

L'IFRS 9 exige que la Corporation comptabilise les pertes de crédit attendues sur ses actifs financiers au coût amorti soit sur 12 mois ou sur la durée de vie des actifs. Dans le cas des clients et autres débiteurs de la SGCH (qui ne comportent pas une composante financement importante), la Corporation applique l'approche simplifiée prescrite par l'IFRS 9 pour l'évaluation des pertes de crédit attendues. Selon cette approche, la provision pour pertes doit être évaluée en fonction des pertes de crédit attendues pour la durée de vie. Les pertes de crédit attendues pour la durée de vie s'entendent des pertes de crédit attendues de la totalité des cas de défaillance dont un actif financier peut faire l'objet au cours de sa durée de vie attendue. Les pertes de crédit attendues sont une estimation, établie par pondération probabiliste, des pertes de crédit. La SGCH a recours à une combinaison d'informations passées, actuelles et prospectives afin de déterminer le montant approprié de la provision pour pertes. Aucun des actifs financiers de la Corporation ne comporte une composante financement. La comptabilisation plus hâtive des pertes découlant du passage au modèle fondé sur les pertes de crédit attendues s'est répercutée sur la provision pour pertes estimée de la SGCH à l'égard des clients et autres débiteurs au 1er janvier 2018; toutefois, cette incidence n'était pas significative aux fins de la comptabilisation et n'a requis aucun ajustement. La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont aussi visés par les exigences de l'IFRS 9 en matière de dépréciation. mais la perte de valeur repérée n'était pas significative.

En conséquence, l'adoption de l'IFRS 9 n'a pas eu d'incidence sur le solde d'ouverture des résultats non distribués de la Corporation au 1<sup>er</sup> janvier 2018.

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité)

Trimestre clos le 31 mars 2018

(Tous les montants sont présentés en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

# 3. Principales méthodes comptables (suite)

#### c) Estimations et jugements

La SGCH exerce un jugement considérable pour établir l'estimation d'une perte de crédit attendue en tenant compte d'estimations actuelles et d'informations prospectives.

### d) Transition

Le tableau qui suit présente les catégories d'évaluation et les valeurs comptables initiales conformément à l'IAS 39 ainsi que les nouvelles catégories d'évaluation aux termes de l'IFRS 9 pour les actifs financiers et les passifs financiers de la Corporation au 1<sup>er</sup> janvier 2018.

				Incidence of	de l'IFRS 9	
	Classement initial selon l'IAS 39	Nouveau classement selon l'IFRS 9	Valeur comptable initiale selon l'IAS 39	Reclasse- ment	Réévalu- ation	Nouvelle valeur comptable selon l'IFRS 9
Actifs financiers : Trésorerie et	Prêts et	Coût				
équivalents de trésorerie	créances	amorti	176 357	_	_	176 357
Placements à court	Prêts et	Coût	170 337			170 337
terme	créances	amorti	30 169	_	_	30 169
Clients et autres débiteurs	Prêts et créances	Coût amorti	22 246	_	_	22 246
Trésorerie détenue	Détenue					
en matin tierce	jusqu'à l'échéance	Coût amorti	14 227	_	_	14 227
Trésorerie et équivalents de trésorerie détenus au titre d'obligations	À la juste valeur par le biais du	Coût	120 975			120.075
futures	résultat net	amorti	139 875	_	_	139 875
Passifs financiers : Fournisseurs et	Prêts et	Coût				
autres créditeurs	créances	amorti	16 176	_	_	16 176

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité)

Trimestre clos le 31 mars 2018

(Tous les montants sont présentés en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

# 3. Principales méthodes comptables (suite)

# IFRS 15, Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients (« IFRS 15 »)

L'IFRS 15 remplace l'IAS 18, *Produits des activités ordinaires*, l'IAS 11, *Contrats de construction*, et les interprétations connexes. L'IFRS 15 précise de quelle manière et à quel moment une entité doit comptabiliser des produits des activités ordinaires et elle contient un modèle unique en cinq étapes fondé sur des principes qui s'appliquera à tous les contrats conclus avec des clients.

La Corporation a adopté l'IFRS 15 en appliquant la méthode rétrospective modifiée. Selon cette méthode, les chiffres comparatifs ne sont pas retraités et l'incidence cumulative de la première application de la norme, le cas échéant, est comptabilisée dans le solde d'ouverture des résultats non distribués pour l'exercice 2018.

La Corporation a évalué ses sources de produits des activités ordinaires et ses contrats conclus avec des clients en suivant le modèle en cinq étapes et les autres directives de l'IFRS 15. Elle a déterminé que l'adoption de l'IFRS 15 n'avait pas d'incidence sur des états financiers consolidés, hormis les informations à fournir supplémentaires présentées ci-dessous et à la note 8. Par rapport à ses pratiques actuelles, la Corporation n'a apporté aucune modification à la comptabilisation et à l'évaluation des produits des activités ordinaires tirés de ses contrats conclus avec des clients.

#### Nature des contrats conclus avec des clients :

La SGCH tire des produits des activités ordinaires de la vente de pétrole brut à des clients dans le cours normal de ses activités. La SGCH a recours à un agent de commercialisation pour obtenir ses contrats de vente de pétrole brut et elle participe à un groupe de commercialisation au sein duquel les participants mettent en commun leur pétrole brut pour faciliter les ventes de cargaisons complètes de pétrole brut aux clients. Les contrats que conclut la SGCH avec des clients sont à court terme de par leur nature, et un contrat correspond habituellement à une cargaison.

Les modalités de paiement varient d'un contrat à l'autre, mais le paiement est généralement requis dans les 30 jours suivant la date du connaissement relatif à une cargaison. Deux jours ouvrables après cette date, l'agent de commercialisation verse à la SGCH sa quote-part de la contrepartie associée à la cargaison, déduction faite des frais de commercialisation, conformément aux modalités de l'accord de commercialisation.

### Comptabilisation des produits des activités ordinaires

Les produits des activités ordinaires sont évalués au prix de transaction, lequel correspond au montant de contrepartie précisé dans un contrat conclu avec un client et comprend un élément de contrepartie variable. La contrepartie variable reflète les prix de vente fondés sur les prix de référence du pétrole brut à des dates futures; ainsi, le prix de transaction n'est pas connu au moment de la signature du contrat.

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité)

Trimestre clos le 31 mars 2018

(Tous les montants sont présentés en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

# 3. Principales méthodes comptables (suite)

Les produits des activités ordinaires sont comptabilisés lorsque le contrôle du pétrole brut est transféré au client, ce qui a généralement lieu au moment où le titre de propriété passe de la SGCH au client, au montant de contrepartie auquel l'entité s'attend à avoir droit. La Corporation remplit ses obligations de prestation prévues aux contrats conclus avec les clients lors de la livraison du pétrole brut, ce qui se produit à un moment précis. Le pétrole brut peut être considéré comme ayant été livré lorsqu'il est chargé à bord d'un navire ou lorsqu'il atteint le point de destination du client, selon les modalités de livraison. Les modalités de livraison et le lieu de transfert du titre de propriété sont indiqués dans chaque contrat.

La SGCH verse à l'agent de commercialisation des frais de commercialisation fixes par baril de pétrole brut vendu. La SGCH a recours à une mesure de simplification permettant de comptabiliser en charges ces coûts d'obtention d'un contrat à mesure qu'ils sont engagés, lorsque la période d'amortissement est d'un an ou moins.

#### Estimations et jugements

La SGCH exerce son jugement pour établir ses obligations de prestation selon les contrats conclus avec ses clients et le degré de ventilation des produits des activités ordinaires aux fins de la présentation de l'information.

# IFRIC 22, Transactions en monnaie étrangère et contrepartie anticipée (« IFRIC 22 »)

L'IFRIC 22 apporte des éclaircissements sur la date de la transaction aux fins de la détermination du cours de change à appliquer lors de la comptabilisation initiale de l'actif, de la charge ou du produit connexe lorsqu'une entité a payé ou reçu une contrepartie anticipée en monnaie étrangère. L'application de l'interprétation n'a pas eu d'incidence sur les états financiers consolidés de la Corporation.

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité)

Trimestre clos le 31 mars 2018 (Tous les montants sont présentés en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

# 4. Récentes prises de position en comptabilité publiées mais non encore entrées en vigueur

Un certain nombre de nouvelles normes, de modifications apportées à des normes et d'interprétations ne sont pas encore en vigueur pour la période close le 31 mars 2018 et n'ont pas été appliquées pour la préparation des présents états financiers consolidés résumés intermédiaires. Les prises de position en comptabilité qui pourraient s'avérer pertinentes pour la Corporation sont indiquées ci-dessous. Cette dernière n'a pas l'intention d'adopter ces prises de position de façon anticipée.

IFRS 16, Contrats de location (« IFRS 16 »)

En janvier 2016, l'IASB a publié l'IFRS 16. L'IFRS 16 élimine l'actuel double modèle de comptabilisation pour les preneurs, qui fait une distinction entre les contrats de location-financement inscrits au bilan et les contrats de location simple hors bilan. Cette norme instaure plutôt un modèle unique de comptabilisation au bilan qui est similaire à la comptabilisation actuelle des contrats de location-financement. Certains contrats de location à court terme (d'une durée de moins de 12 mois) et les contrats de location pour lesquels l'actif a une faible valeur sont exemptés des exigences et peuvent continuer à être traités comme des contrats de location simple. L'IFRS 16 s'applique aux exercices devant être ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019 et l'adoption anticipée est permise si l'IFRS 15 a également été adoptée.

La Corporation a commencé son évaluation initiale de l'incidence de la nouvelle norme, y compris l'examen de ses contrats de location simple et de ses autres contrats. Toutefois, l'ampleur de l'incidence de l'adoption de cette norme sur les états financiers consolidés de la Corporation n'a pas encore été déterminée. L'ampleur de l'incidence dépend des facteurs qui existent à la date d'adoption, par exemple la composition des contrats de location de la Corporation, la conjoncture économique future (notamment les taux d'emprunts) et l'étendue dans laquelle la Corporation choisit d'appliquer des mesures de simplification et des exemptions relatives à la comptabilisation.

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité)

Trimestre clos le 31 mars 2018

(Tous les montants sont présentés en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

# 4. Récentes prises de position en comptabilité publiées mais non encore entrées en vigueur (suite)

IFRIC 23, Incertitude relative aux traitements fiscaux (« IFRIC 23 »)

L'IFRIC 23 a été publiée en juin 2017 et elle apporte des éclaircissements au sujet de l'application des exigences de comptabilisation et d'évaluation contenues dans l'IAS 12, *Impôt sur le résultat*, en cas d'incertitude relative aux traitements fiscaux que les autorités fiscales n'ont pas encore acceptés. L'interprétation entre en vigueur aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019. La CDEV n'a pas encore déterminé quelle incidence aura, le cas échéant, l'application de l'interprétation sur ses états financiers consolidés.

# 5. Immobilisations corporelles

	Actifs de mise en
	valeur du pétrole
	et installations
	de production
Coût	
Solde au 31 décembre 2017	512 664 \$
Entrées de la période	5 443
Ajustements de démantèlement	1 258
Solde au 31 mars 2018	519 365 \$
Épuisement et amortissement cumulés	
Solde au 31 décembre 2017	315 109 \$
Épuisement et amortissement	11 906
Solde au 31 mars 2018	327 015 \$
Valeur comptable	
Au 31 décembre 2017	197 555 \$
Au 31 mars 2018	192 350 \$

Au 31 mars 2018, les coûts soumis au calcul de l'épuisement et de l'amortissement rendaient compte des coûts de mise en valeur futurs de 485 336 \$ (491 000 \$ au 31 décembre 2017).

Au 31 mars 2018, une évaluation des indications de dépréciation de l'unité génératrice de trésorerie de la SGCH a été effectuée. Aucune indication n'a été relevée et, par conséquent, aucun test de dépréciation n'a été effectué.

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité)

Trimestre clos le 31 mars 2018

(Tous les montants sont présentés en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

#### 6. Provisions

La variation au titre des obligations de démantèlement et de la remise en état d'un site se présentait comme suit :

	Obligations de démantèlement	Remise en état du site
Solde au 31 décembre 2017	133 398 \$	12 080 \$
Provisions additionnelles	<u> </u>	_
Modifications des estimations	261	(556)
Obligations réglées	(912)	(621)
Variation du taux d'actualisation	997	(58)
Désactualisation	710	`39 <sup>°</sup>
Solde au 31 mars 2018	134 454 \$	10 884 \$
Partie courante	3 708	2 722
Partie non courante	130 746	8 162
Provisions	134 454 \$	10 884 \$

### a) Provision au titre des obligations de démantèlement de la SGCH

La provision au titre des obligations de démantèlement a été constituée en fonction de la participation nette de la SGCH dans les puits et les installations, d'une estimation de la direction quant aux coûts liés à l'abandon et à la remise en état de ces puits et de ces installations, ainsi que d'une estimation du moment où les coûts seront engagés. La SGCH estime que le passif futur non actualisé total s'élevait à 267 993 \$ au 31 mars 2018 (268 401 \$ au 31 décembre 2017). Les coûts estimés des obligations de démantèlement peuvent varier grandement en fonction de facteurs tels que les antécédents d'exploitation et les modifications des lois et règlements.

Ces obligations seront réglées en fonction de la date prévue de fermeture des puits, la dernière étant présentement prévue pour 2056, et de la durée d'utilité des actifs sous-jacents. La provision a été calculée au 31 mars 2018 selon un taux d'inflation de 2,00 % (2,00 % au 31 décembre 2017) et a été actualisée selon un taux sans risque moyen de 2,15 % (2,16 % au 31 décembre 2017).

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité)

Trimestre clos le 31 mars 2018

(Tous les montants sont présentés en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

# 6. Provisions (suite)

b) Provision au titre de la remise en état d'un site de CEI

Aux termes de l'accord d'achat et de vente conclu en 1988 entre CEI et Cameco, la responsabilité des obligations liées à la vente d'actifs à Cameco incombe à CEI. La provision au titre de la remise en état d'un site en date de l'état consolidé résumé intermédiaire de la situation financière est liée au démantèlement d'un ancien site minier. La responsabilité de la surveillance et de la gestion de ce site incombe à Cameco. CEI comptabilise ces coûts selon des estimations que lui fournit Cameco. Ces estimations sont fondées sur des variables et des hypothèses assujetties à des incertitudes, notamment quant au temps nécessaire à l'achèvement des travaux et aux coûts à engager au cours de cette période. L'estimation future des coûts de remise en état du site a été actualisée au taux de 1,88 % au 31 mars 2018 (1,73 % au 31 décembre 2017), et un taux d'inflation de 2,0 % (2,0 % au 31 décembre 2017) a été utilisé pour calculer la provision au 31 mars 2018.

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité)

Trimestre clos le 31 mars 2018

(Tous les montants sont présentés en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

# 7. Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie

La variation des soldes des éléments hors trésorerie du fonds de roulement pour les périodes closes les 31 mars se présente comme suit :

	2018	2017
Variation des clients et autres débiteurs	3 501 \$	(5 157) \$
Variation des stocks	1 100	1 949
Variation des charges payées d'avance	(1 247)	(1 224)
Variation des fournisseurs et autres créditeurs	(5 028)	(1 748)
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	(1 674) \$	(6 180) \$
Liée aux :		
Activités d'exploitation	232 \$	(5 713) \$
Activités d'investissement	(1 906)	(467)
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	(1 674) \$	(6 180) \$
Les dépenses d'immobilisations corporelles comprennent ce qui suit :		
	2018	2017
Entrées d'immobilisations corporelles (note 5)  Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement liés	(5 443) \$	(10 568) \$
aux activités d'investissement	(1 906)	(467)
Sorties de trésorerie liées aux dépenses d'immobilisations corporelles	(7 349) \$	(11 035) \$

# 8. Produit net tiré du pétrole brut et frais de production et charges d'exploitation

a) Le produit net tiré du pétrole brut pour les périodes closes les 31 mars se détaille comme suit :

	Trimestres clos les 31 mars	
	2018	2017
Produit brut tiré du pétrole brut	80 820 \$	77 470 \$
Moins les frais de commercialisation	(169)	(143)
Moins les redevances	(21 127)	$(17^{^{\circ}}487)$
Moins la participation au bénéfice net	(6 147)	(4 902)
Produit net tiré du pétrole brut	53 377 \$	54 938 \$

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité)

Trimestre clos le 31 mars 2018

(Tous les montants sont présentés en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

## 8. Produit net tiré du pétrole brut et frais de production et charges d'exploitation (suite)

Le tableau suivant présente la répartition des produits des activités ordinaires tirés du pétrole brut selon le principal marché géographique :

		Trimestres clos les 31 mars		
	2018	2017		
Canada	36 432 \$	32 607 \$		
Europe	34 783	18 067		
Europe États-Unis	9 605	26 796		
	80 820 \$	77 470 \$		

b) Les frais de production et les charges d'exploitation pour les périodes closes les 31 mars étaient les suivants :

	Trimestres clos les 31 mars	
	2018 2017	
Frais de production et charges d'exploitation liés au compte		
conjoint d'Hibernia	5 618 \$	5 066 \$
Transport du pétrole brut	1 716	1 205
Frais d'utilisation des installations après déduction		
de la participation accessoire au bénéfice net	(678)	(893)
Total des frais de production et des charges d'exploitation	6 656 \$	5 378 \$

# 9. Engagements

Les engagements de la CDEV au 31 mars 2018 sont résumés dans le tableau qui suit et ils incluent le transport du pétrole brut et les engagements de transbordement, la quote-part revenant à la SGCH des engagements contractuels du projet Hibernia (les puits et les services connexes, y compris les hélicoptères et les navires de soutien) et les contrats de location simple pour les bureaux de la CDEV et de la SGCH et la quote-part revenant à la SGCH des bureaux de la SEDH.

	2018	2019 à 2022	Par la suite	Total
Transport du pétrole brut et services de transbordement	4 237 \$	5 17 592 <b>\$</b>	28 606 \$	50 435 \$
Contrats liés au projet Hibernia	4 275	22 873	20 000  \$ -	27 148
Bureaux	511	594		1 105
Total des engagements	9 023 \$	41 059 \$	28 606 \$	78 688 \$

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité)

Trimestre clos le 31 mars 2018

(Tous les montants sont présentés en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

#### 10. Éventualités

Dans le cours normal des activités, la Corporation ou ses filiales peuvent faire l'objet de diverses poursuites juridiques ou autres réclamations à l'encontre de la Corporation. Lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour éteindre une obligation liée à un événement passé et que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable, la direction constate les coûts nécessaires pour régler de telles réclamations en se fondant sur sa meilleure estimation.

CEI est codéfenderesse avec la province d'Ontario, le procureur général du Canada, la Commission canadienne de sûreté nucléaire et BOC Canada limitée dans le cadre d'un recours collectif proposé, intenté par certains résidents de la municipalité antérieurement connue sous le nom de Deloro et située dans le comté de Hastings, en Ontario. La poursuite est fondée sur la contamination présumée de certaines propriétés. CEI a déposé un avis d'intention de présenter une défense. Aucune partie n'a encore reconnu sa responsabilité, et l'incidence financière sur la Corporation, si l'issue de cette affaire lui était défavorable, ne peut être déterminée pour l'instant.

En mars 2015, la CDEV a reçu une assignation devant le tribunal pour une poursuite intentée en 2014 en République du Panama contre Multidata Systems International Inc., Nordion Inc. et la CDEV. Les demandeurs ont fait valoir dans leur poursuite que les défendeurs sont responsables des blessures subies en raison d'une surexposition aux radiations émises par du matériel alors qu'ils recevaient des traitements dans une clinique du Panama. La direction est d'avis qu'il est improbable qu'une sortie de ressources soit nécessaire au titre de cette poursuite; par conséquent, aucun montant n'a été comptabilisé à cet égard dans les états financiers consolidés au 31 mars 2018.

### 11. Risques auxquels est exposée la Corporation

Aperçu

De par la nature de ses activités consolidées, la CDEV est exposée à des risques découlant de ses instruments financiers, qui pourraient avoir une incidence importante sur les flux de trésorerie, le bénéfice et le résultat global. Les états financiers consolidés résumés intermédiaires ne comprennent pas toute l'information sur la gestion des risques financiers exigée pour des états financiers annuels, et doivent donc être lus en parallèle avec les états financiers annuels de la Corporation au 31 décembre 2017. Aucune modification n'a été apportée aux objectifs, aux politiques et aux processus pour évaluer et gérer les risques financiers auxquels est exposée la Corporation depuis la clôture de l'exercice.

La CDEV est exposée à des risques financiers, notamment le risque de marché associé aux prix des marchandises, aux taux de change et aux taux d'intérêt, ainsi que le risque de crédit et le risque de liquidité. La nature et l'ampleur des risques découlant des actifs et des passifs financiers de la Corporation sont décrites dans les notes afférentes à ses états financiers consolidés annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité)

Trimestre clos le 31 mars 2018

(Tous les montants sont présentés en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

# 11. Risques auxquels est exposée la Corporation (suite)

Le risque de crédit est le risque que la Corporation subisse une perte financière si un client ou une partie contractante à un instrument financier manque à ses obligations contractuelles. Ce risque découle principalement des clients et autres débiteurs de la SGCH, dont la composition se présente comme suit :

	31 mars 2018	31 décembre 2017
Contrats conclus avec des clients Entreprise commune Hibernia Crédits de taxe sur les intrants TPS/TVH Autres	13 025 \$ 3 583 1 291 846	18 328 \$ 1 661 1 439 818
Clients et autres débiteurs	18 745 \$	22 246 \$
Montant impayé depuis plus de 90 jours	778 \$	778 \$

La SGCH applique l'approche simplifiée aux fins de l'établissement d'une provision pour pertes de crédit attendues, en ayant recours à une provision pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur toutes les créances clients. Pour évaluer la provision pour pertes de crédit attendues sur les créances clients, la SGCH utilise une matrice fondée sur le nombre de jours depuis lesquels les créances sont en souffrance. La qualité du crédit des contreparties de la SGCH étant très grande, la provision pour pertes de crédit attendues au 31 mars 2018 n'est pas significative aux fins comptables.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie de la Corporation (notamment ceux qui sont détenus en main tierce et détenus au titre du fonds pour abandon futur et du fonds lié aux risques) sont exposés à des banques et institutions financières canadiennes de première qualité et au gouvernement du Canada. Par conséquent, la provision pour pertes de crédit attendues au 31 mars 2018 au titre de la trésorerie et des équivalents de trésorerie n'est pas significative aux fins comptables.

La Corporation n'a enregistré aucune perte de valeur au cours du trimestre clos le 31 mars 2018 ou 2017.

#### 12. Transactions avec des parties liées

En vertu du principe de propriété commune, la Corporation est liée à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement fédéral du Canada. La Corporation peut conclure des transactions avec certaines de ces entités dans le cours normal des activités s'inscrivant dans son mandat.

Pour les trimestres clos les 31 mars 2018 et 2017, la CDEV n'a versé aucun dividende au gouvernement du Canada.